

RACONTENT N° 39

L'INFORTUNE MONTECUCULLI







Le dauphin François enfant, par Jean Clouet

François III de France, dauphin et duc de Bretagne, Corneille de Lyon (XVIe siècle

Le Dauphin, FRANCOIS, Duc de Bretagne, fils de FRANCOIS Ier, veut rejoindre son père à Valence. Le Roi de France craint que les armées de son ennemi de toujours, CHARLES QUINT, envahisse le royaume. Le Dauphin descend le Rhône et s'arrête à Tournon.

Carte de l'Europe en 1520.

L'Europe occidentale est dominée par le Saint Empire Romain Germanique et ses alliés. L'Europe orientale et la méditerranée sont quant à elle ssont sous emprise de l'Empire Ottoman. Le Royaume de France est entouré de l'Empire de Charles Quint, menacé au sud par l'Espagne et l'Italie, à l'est par les Pays-Bas, le Saint Empire et l'Autriche et au Nord par l'Angleterre.



En ce jour du 6 août 1536, il fait une chaleur accablante.

L'été est torride, les rivières sont presque toutes à sec. Malgré la température étouffante, le Dauphin veut faire une partie de jeu de paume. Ce jeune homme de 18 ans croque la vie à pleines dents : la chasse, la danse, les jeux, les dames ... tous les plaisirs pratiqués à l'extrême malgré une santé assez précaire. On dit qu'il a contracté une infection pulmonaire dans les prisons de CHARLES QUINT lors de son incarcération de 4 longues années avec son frère en tant qu'otage à la place de leur père.

Déjà, à Marseille en octobre 1533, il avait été gravement malade. Le Pape CLEMENT VII avait dû envoyer son médecin personnel.

Aujourd'hui, il met toutes ses forces à renvoyer la balle avec sa raquette tendue de fils de chanvre.

LE JEU DE PAUME

Le jeu de paume est l'ancêtre du tennis.

Les bourgeois se servent d'un battoir en bois pour renvoyer la balle.

Avant, on utilisait un gros gant de cuir resté longtemps en pratique. Les vilains, les pauvres, se servent de leur main.

La raquette est tendue de boyaux de mouton mais très vite on leur a préféré les fils de chanvre moins souples.



Avant, le jeu se pratiquait en plein air.

Sous FRANCOIS Ier, on compte près de 200 salles de jeu de paume à Paris. Le sport à la mode se pratique à présent dans des galeries, à l'intérieur des bâtiments, où les spectateurs peuvent applaudir leurs champions. Quelques rares femmes s'adonnent aussi à ce sport.

UN VERRE D'EAU GLACÉE

Le Dauphin, échauffé, en sueur, demande à boire de « l'eau glacée ».

Son écuyer, SEBASTIANO MONTECUCULLI, lui tend un « grand bol en terre rouge », méticuleusement décrit par BRANTOME.

FRANCOIS boit l'eau glacée d'un trait puis il porte la main à son ventre, il semble souffrir.

MONTECUCULLI se précipite pour l'aider

Il est le serviteur, l'échanson du Dauphin depuis sa naissance. D'origine espagnole, il est arrivé d'Italie à la Cour de France avec CATHERINE DE MEDICIS quand elle a épousé HENRI, le deuxième fils du ROI.

Le mal du Dauphin empire et après quatre jours de souffrance, il expire sous les yeux du poète RONSARD, son nouveau page :

« Six jours avant sa fin, je vins à son service Mon malheur me permit, qu'au lict, mort je le veisse Non comme un homme mort, mais comme un endormy Ou comme un beau bouton qui se penche à demy ».

FRANCOIS Ier, très attaché à ses enfants, est fou de douleur à la mort brutale du Dauphin.

COUPABLES

On écarte d'emblée l'idée d'une mort naturelle.

Pourtant l'autopsie révèle bien un décès par pneumonie mais on veut à tout prix un coupable

Le premier suspecté est CHARLES QUINT, l'ennemi de la France. L'opinion du royaume veut en faire un coupable tout désigné. On le déteste, on le couvre de tous les maux.

FRANCOIS Ier ne fait rien pour arrêter ces soupçons.

Mais quel intérêt aurait CHARLES QUINT à faire empoisonner le Dauphin ?

Il dut quand même se défendre avec acharnement contre ces accusations

Diane de POITIERS, la maîtresse d'HENRI, deuxième fils du ROI, est suspectée d'avoir fomenté l'empoisonnement du Dauphin pour aider son amant à se rapprocher du trône. Mais devant le peu de véracité des accusations, les soupçons sur la belle Diane tombent.

Alors, à qui profite le crime, SI crime il y a eu?

Évidemment, on soupçonne Catherine de MEDICIS. Son motif est le même que Diane : rapprocher son mari des marches du trône et devenir Dauphine puis, enfin, Reine de France.

Elle est entourée de mages et de devins. Elle possède une « apothicairie » où on raconte qu'elle prépare des poisons. N'est-elle pas une MEDICIS ?

Mais très vite, on se rend compte que les accusations n'ont aucun fondement.

Alors, on se tourne vers le Comte SEBASTIANO de MONTECUCULLI. C'est lui qui a tendu la coupe d'eau glacée au Dauphin. Il aurait pu, profitant d'un moment d'inattention des personnes présentes, mêler du poison au breuvage.

L'ARRESTATION

MONTECUCULLI a rencontré quelques temps auparavant Antoine de LODEVE et Ferdinand de GONZAGUE, généraux de l'Empereur CHARLES QUINT. Ne lui auraient-ils pas conseillé d'assassiner le Dauphin ?

En perquisitionnant chez lui, on découvre des substances chimiques suspectes : du réalgar (sel de sulfure d'arsenic) et de l'arsenic.

Comme tous les nobles de l'époque, il gardait ces poisons qui, en faible dosage, apaisent les douleurs d'estomac.

Pourtant, aucune trace de ces poisons n'a été trouvée à l'autopsie.

Il a beau protesté qu'il n'est pour rien dans ce crime abominable dont on l'accuse : « Je n'ai que donné de l'eau glacée au Dauphin, comme il m'en avait prié. ».

Rien n'y fait. On tient un coupable et il doit expier.

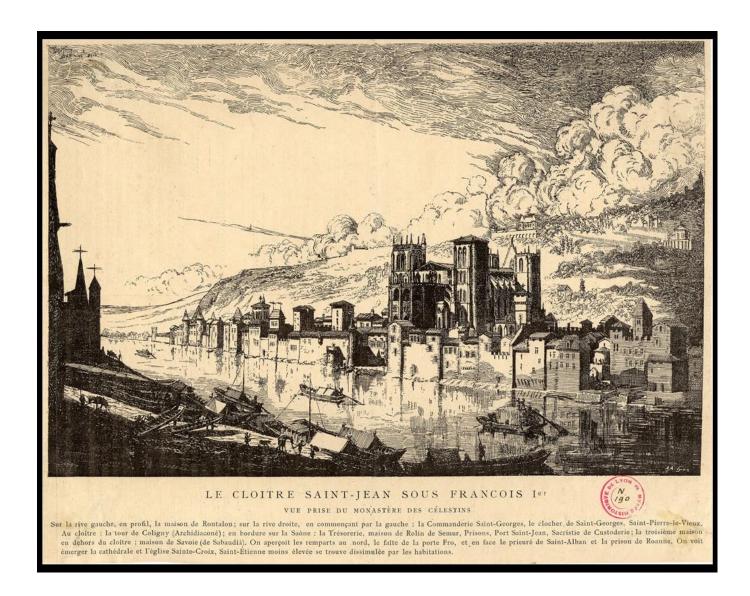
LA TORTURE

FRANCOIS Ier ne cherche nullement à calmer l'opinion toute excitée car cette agitation sert sa politique et ses ressentiments.



La rue Grenette (du mot grains) (ci-dessus une reconstitution informatique) et sa place (en fait aujourd'hui la place Francisque REGAUD) est très ancienne. C'est à cet endroit que SEBASTIANO de MONTECUCULLI subit le pire des châtiments.

MONTECUCULLI est conduit à la salle des tortures de la prison de Roanne. La question ordinaire et la question extraordinaire sauront bien lui faire avouer son crime.



Le Comte comprend vite que rien n'arrêtera la férocité des juges car FRANCOIS Ier veut un châtiment exemplaire. L'époque est loin d'être tendre.

A bout de souffrance, MONTECUCCULI avoue TOUT, oui au crime, oui à l'entrevue des généraux espagnols, oui à l'empoisonnement, oui à tout.

Mais il n'est pas au bout de son martyr. Il est décidé qu'il sera écartelé par des chevaux, supplice réservé aux régicides, à la Grenette de Lyon, devant la cathédrale.

Sa main droite qui a tendu le bol est coupée à la hache et jetée dans un feu de soufre.

Le Roi et la Cour assistent au complet à ce traitement inhumain et barbare. Le Roi pleure. La foule, composée en majorité de femmes et d'enfants, regarde toutes les tortures : tenaillé aux mamelles, aux cuisses, le corps de MONTECUCCULI n'est plus que plaies qu'on arrose de plomb fondu.

Enfin, on procède à l'écartèlement. Le corps mort est ensuite coupé en quatre quartiers et la tête du pauvre SBASTIANO finit au bout d'une pique.

Le soleil se couche sur le Rhône. Le Roi se lève et demande qu'on le laisse seul.

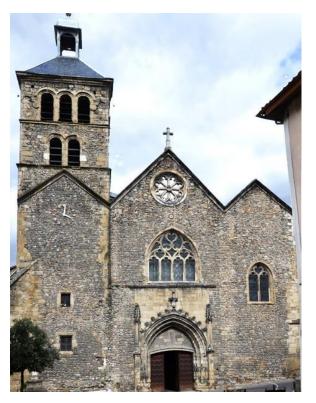
En 1545, FRANCOIS Ier perd son troisième fils CHARLES, Duc d'Orléans, âgé de 23 ans, son fils préféré.

Il ne reste qu'HENRI, devenu Dauphin en 1536, le futur HENRI II, le moins aimé du Roi. FRANCOIS Ier n'est pas proche de ce jeune homme introverti et taciturne.

En 1547, à la mort de son père, le Grand Roi FRANCOIS, HENRI devient Roi de France mais ceci est une autre histoire.

Le dauphin est tout d'abord inhumé dans la collégiale de St Julien de Tournon. A l'occasion des funérailles de son père, son corps rejoint Paris en l'église de Notre-Dame-des-champs, puis ensuite prend le chemin de la Basilique Saint-Denis. Il repose auprès de son père et de son frère, Ch. D'Angoulème.

La collégiale St Julien



Église de Notre-Dame-des-Champs (Paris, en 1732 - Paris, 1818 Graveur François Denis Née



« À remonter du supplice injuste de Montecuculli [sous François Ier] jusqu'à celui des templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les présomptions les plus frivoles »Voltaire

À rementer du supplice injuste de Mentecuculli [seus Françeis Ier] jusqu'à celui des templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les présemptions les plus frivoles

Veltaire.